



SYMISOA

RAPPORT D'ACTIVITE 2025



Mare restaurée et équipée pour l'abreuvement
St Edmond (71)

SYMISOA, Epave Sornin, Jarnossin et affluents de la Loire

321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY/CHARLIEU
Tél. : 04.77.60.97.91 – www.symisoa.fr



EPAGE Sornin, Jarnossin et affluents de la Loire



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
LEADER (2007-2013) DANS LES ZONES RURALES

Le contexte

LES BASSINS VERSANTS DU SORNIN, DU JARNOSSIN ET DES PETITS AFFLUENTS DE LA LOIRE

Le périmètre du SYMISOA a évolué au 1^{er} janvier 2025 (arrêté inter-préfectoral N°2025-01-14-00002), pour intégrer les bassins versants du Jarnossin et des petits affluents de la Loire riverains du Sornin au nord jusqu'au Merdasson qui conflue avec la Loire à Marcigny (71).

Tous ces cours d'eau sont des **affluents en rive droite de la Loire** dans la plaine du Roannais, dont les bassins adjacents occupent une superficie totale de 675 km², à cheval sur trois départements (Rhône, Loire et Saône-et-Loire) et deux régions (Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche Comté).

Leur territoire concerne **65 communes** appartenant à **6 intercommunalités** : Charlieu Belmont Communauté, la Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne, la Communauté de communes de Semur en Brionnais, la Communauté de communes de Marcigny, la Communauté de communes Saône Beaujolais et Roannais Agglomération (à la marge, une fraction très réduite de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Maconnais est également présente sur l'amont du bassin du Sornin).

La population de ces bassins versants, estimée à près de **40 000 habitants en 2023**, est demeurée stable au cours des dernières années. La densité moyenne de population est de 60 hab/km², soulignant le caractère rural du bassin. Les principaux foyers sont concentrés au niveau de l'axe de la vallée du Sornin et des communes en aval, plus proches des bassins d'emploi et de la région Roannaise, sur l'axe du Jarnossin ainsi que sur les communes les plus proches du fleuve Loire. Les secteurs agricoles ou de montagne sont les moins peuplés (Brionnais, haut-Beaujolais).

Les bassins reposent sur des formations géologiques globalement peu propices au stockage d'eau en dehors des alluvions de la Loire, constituées de 3 entités distinctes : les secteurs cristallins du Haut Beaujolais et de ses contreforts, la zone intermédiaire aval des calcaires recouverts de colluvions et les principales vallées, comblées d'alluvions anciennes et récentes, constituant les ressources les plus productives et accessibles du territoire.

Le réseau hydrographique de ces bassins comprend environ 400 km de cours d'eau.

Les principaux affluents du Sornin sont :

- en rive gauche : le Mussy, le Botoret, l'Aaron, le Chandonnet et l'Aillant
- en rive droite : la Genette, les Barres, les Monts, les Équetteries et le Bézo

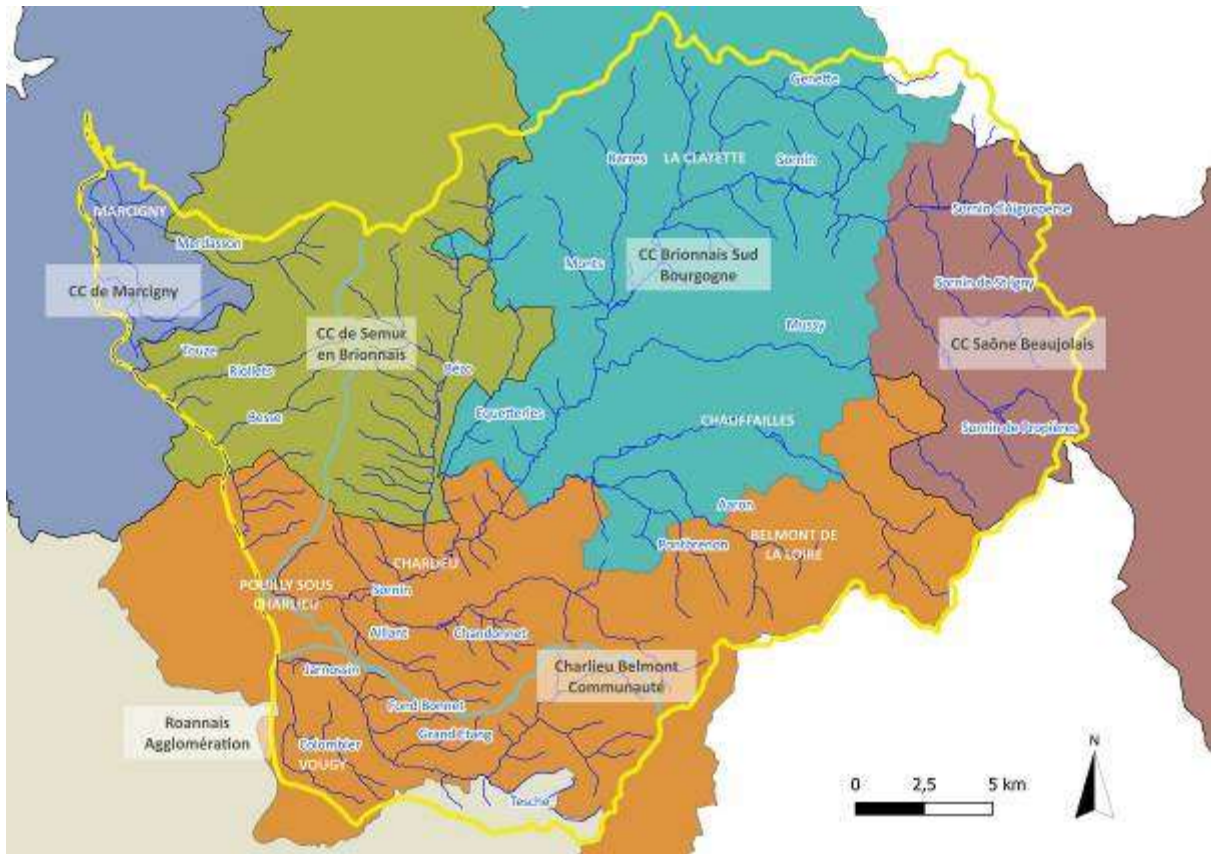
Après confluence du Jarnossin de Sévelinges et du Jarnossin de Cuinzier, les principaux affluents du Jarnossin sont :

- en rive gauche : le Tesche et le Colombier
- en rive droite : le ruisseau du Grand Etang et le ruisseau de Fond Bonnet.

Les principaux affluents directs de la Loire au nord sont :

- le Merdasson
- la Touze
- les Riollets
- la Besse

Le Sornin est soumis à un régime pluvio-nival avec fort gradient pluviométrique entre le haut du bassin, très arrosé, et la partie sud-est du territoire, beaucoup plus sèche, qui, cumulé à un contexte géologique globalement peu propice à la formation d’aquifères importants, entraîne de fortes disparités en termes de répartition de la ressource en eau sur le territoire. Ainsi, les affluents du Haut-Beaujolais (Sornin de Saint-Igny, Sornin de Propières...) sont globalement moins sensibles avec une ressource plus importante, tandis que les affluents rive droite du Sornin (Equetteries...), les affluents du Jarnossin (Tesché, Jarnossin de Cuinzier...) et les petits affluents directs de la Loire sont soumis à des étiages très sévères.



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DU PERIMETRE DU SYMISOA
(bassins du Sornin, du Jarnossin et des petits affluents de la Loire)

RAPPEL DE LA STRATEGIE DU CONTRAT DE RIVIERE SORNIN JARNOSSIN 2024-2029

ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : EVALUER SES EFFETS, AMELIORER LA RESILIENCE DES MILIEUX, ADAPTER LES USAGES

QUALITE

Réduire les pollutions issues des collectivités et des activités agricoles, Suivre la qualité

MILIEUX AQUATIQUES

Préserver et restaurer les milieux aquatiques : cours d'eau et zones humides

INONDATIONS

Gérer le risque de manière intégrée et agir ponctuellement pour réduire l'aléa

RESSOURCE

Maitriser les prélèvements, adapter les usages, suivre l'hydrologie

ANIMATION / COMMUNICATION : travailler avec les acteurs – expliquer - sensibiliser

Rappel des masses d'eau prioritaires retenues dans la stratégie feuille de route du contrat :

- Les Equetteries, masse d'eau 'proche du bon état', sur laquelle des travaux de mise en défens et restauration de la ripisylve doivent être réalisés.
- Le Chandonnet, masse d'eau 'proche du bon état', sur laquelle de nombreux travaux de restauration de la ripisylve et de rétablissement de la continuité écologique ont déjà été menés. Les efforts doivent se poursuivre principalement sur la continuité écologique.
- Le Sornin aval, masse d'eau dont l'état s'est dégradé lors du dernier état des lieux (passage en classe médiocre). En complément des travaux d'assainissement prévus par les collectivités sur les systèmes impactant ce tronçon, des travaux de restauration de la ripisylve doivent être réalisés. Les opérations localisées de restauration morphologique globale doivent également être poursuivies. Le dernier obstacle à la continuité écologique doit également faire l'objet d'une intervention (seuil de La Douze à Charlieu).
- Le Jarnossin, masse d'eau classée en état mauvais, nécessite de poursuivre les travaux (traitement des derniers obstacles à la continuité sur l'axe principal et complément de mise en défens et restauration de la ripisylve).
- Enfin, l'axe Mussy, intégré à la masse d'eau Sornin amont classée en état moyen, est jugé comme prioritaire pour les travaux de restauration de la ripisylve, en débutant par les têtes de bassin, classées comme réservoir biologique.

STRATEGIE SUR LES PETITS AFFLUENTS DE LA LOIRE

Les principaux petits affluents de la Loire intégrés au périmètre du SYMISOA en 2025 (Merdasson, Touze, Riolllets et Besse) étaient intégrés jusqu’à fin 2025 dans le contrat territorial Plaine Alluviale de la Loire, animée par EPL.

Ce contrat intégrait dans ses grands objectifs celui d’optimiser et de restaurer la dynamique fluviale sur le territoire du contrat territorial, afin de préserver l’équilibre des milieux et les services rendus à l’homme. Cet objectif a notamment été traduit par un diagnostic hydromorphologique de ces petits cours d’eau.

D’un commun accord entre les communautés de communes de Semur en Brionnais et de Marcigny, l’EPL et le SYMISOA, l’Agence de l’Eau a été sollicitée afin d’intégrer ces petits affluents au futur accord de territoire porté par le SYMISOA, à l’occasion du bilan mi-parcours du contrat Sornin Jarnossin en 2026. L’Agence de l’Eau a confirmé son accord par un courrier en date du 20 janvier 2026.

La stratégie d’intervention sur ces cours d’eau va donc être définie en 2026 et intégrée à l’accord de territoire qui portera sur l’intégralité du périmètre du syndicat pour la période 2027-2029.

PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Au 31/12/2025, la cellule animation du syndicat était composée de :



Céline DEHAVANNE

Directrice – Chargée de mission du contrat de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

- pilotage du contrat de rivière / animation de la concertation
- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- mise en œuvre des actions de communication
- appui aux communes (AEP, assainissement, inondations, zéro phyto...)
- gestion administrative, financière et RH du syndicat



Jérôme DERIGON

Technicien de rivière – Responsable technique

1 ETP – Titulaire FPT

- préparation et suivi des études et travaux externalisés
- conception et suivi des travaux en régie (encadrement de l'équipe)
- sensibilisation / négociations avec les riverains
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau



Cyril BERNARD

Technicien de rivière – bassins Jarnossin et affluents de la Loire

1 ETP à partir du 01/09/2025 – Contractuel FPT

- diagnostic des affluents de la Loire et préparation du programme d'action
- conception et suivi des études et travaux
- sensibilisation / négociations avec les riverains
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau



Sophie DEFOND

Secrétaire comptable

1 ETP – Titulaire FPT

- réalisation des opérations comptables
- gestion des paies / suivi RH
- appui aux actions de communication
- secrétariat



François PARET

Technicien de rivière Jarnossin

0.5 ETP en 2025 – Mis à disposition par Charlieu Belmont Communauté

- conception et suivi des études et travaux
- sensibilisation / négociations avec les riverains
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau

PRESENTATION DE L'EQUIPE RIVIERE

Au 31/12/2025, l'équipe rivière était composée de 4 agents :



Quentin MATTRAY

Chef d'équipe
1 ETP – Titulaire FPT



Corentin THORAL

Adjoint au chef d'équipe
1 ETP – Titulaire FPT



Dimitri BERGER

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Titulaire FPT



Quentin FOREST

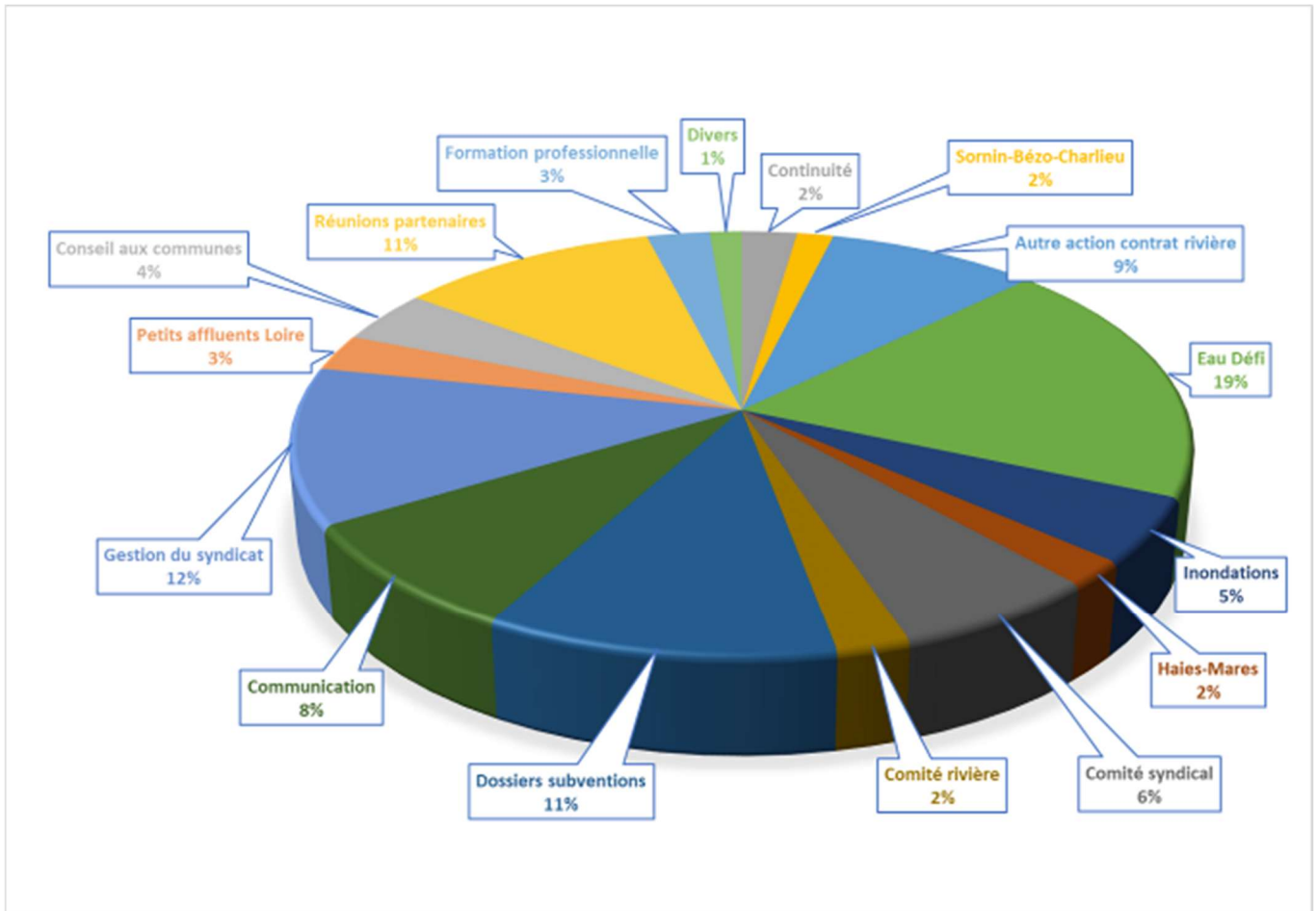
Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Titulaire FPT

L'équipe rivière accueille régulièrement des stagiaires.

LES ACTIVITES DE LA CELLULE ANIMATION EN 2025

➤ Répartition du temps de travail des postes d’animation :

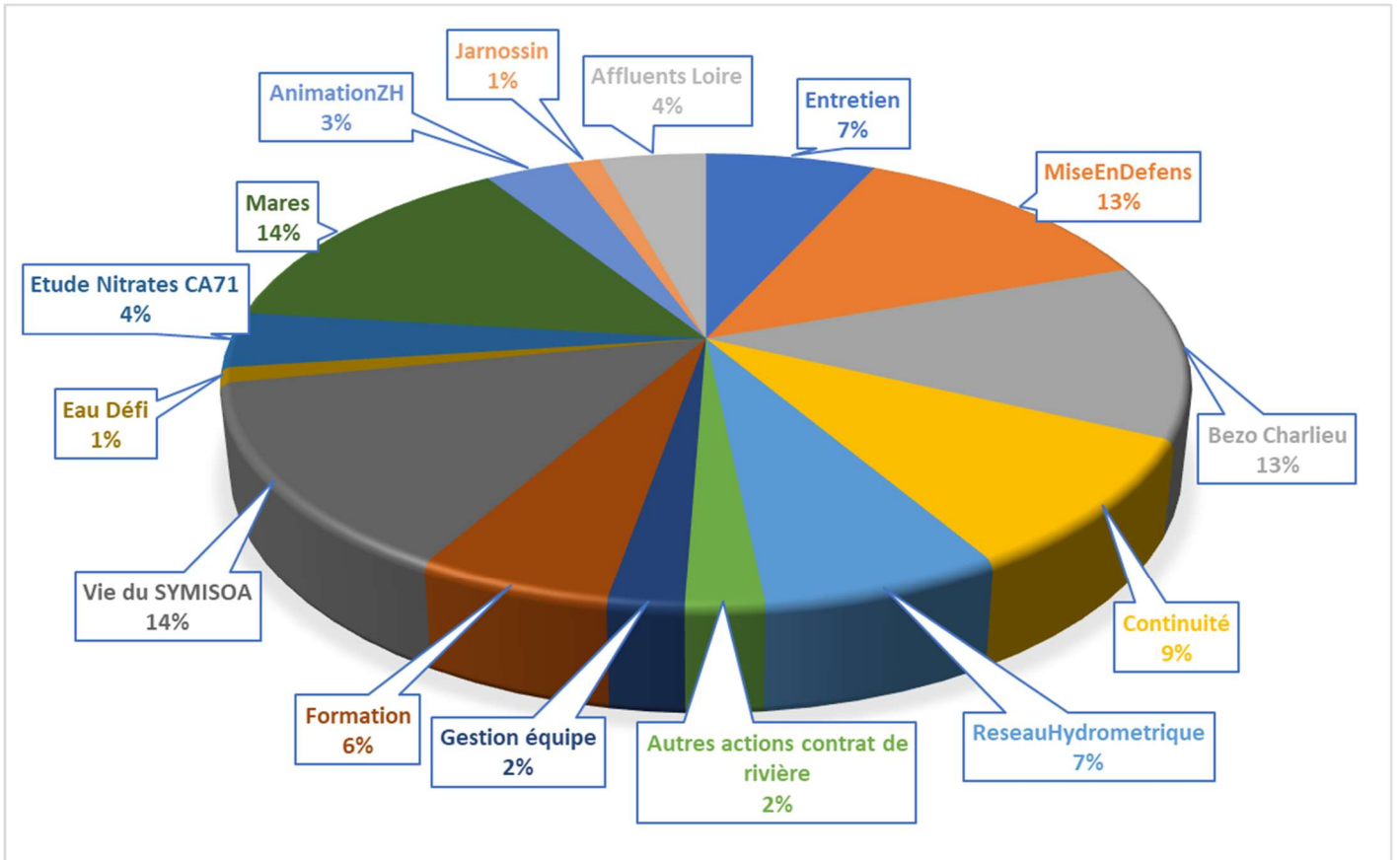
Directrice / Chargée de mission (C. Déchavanne) :



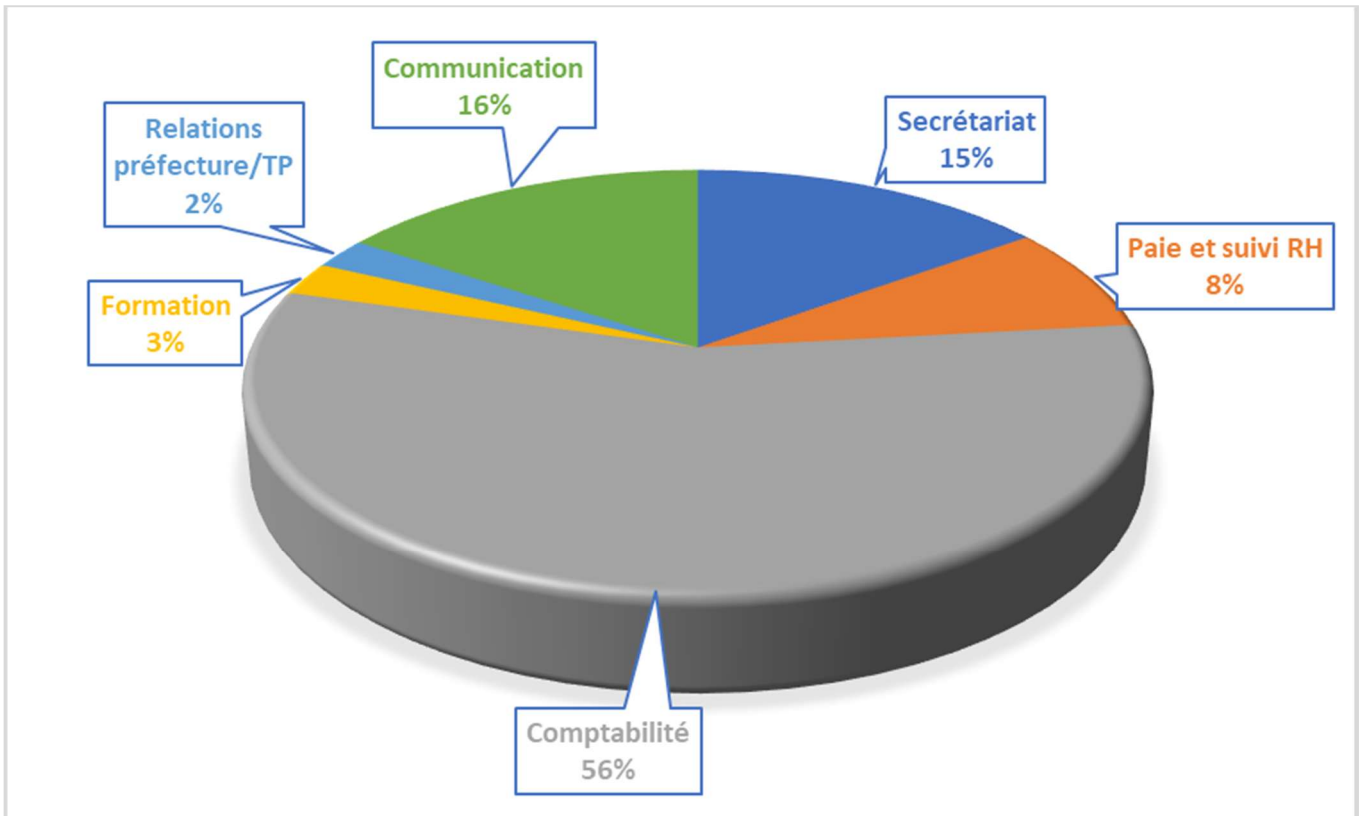
Au total, les actions directes de mise en œuvre du contrat de rivière représentent 67% du temps de travail en 2025.

La seconde activité la plus consommatrice de temps étant la gestion humaine, administrative et financière du syndicat (12%), indispensable à la mise en œuvre du contrat de rivière.

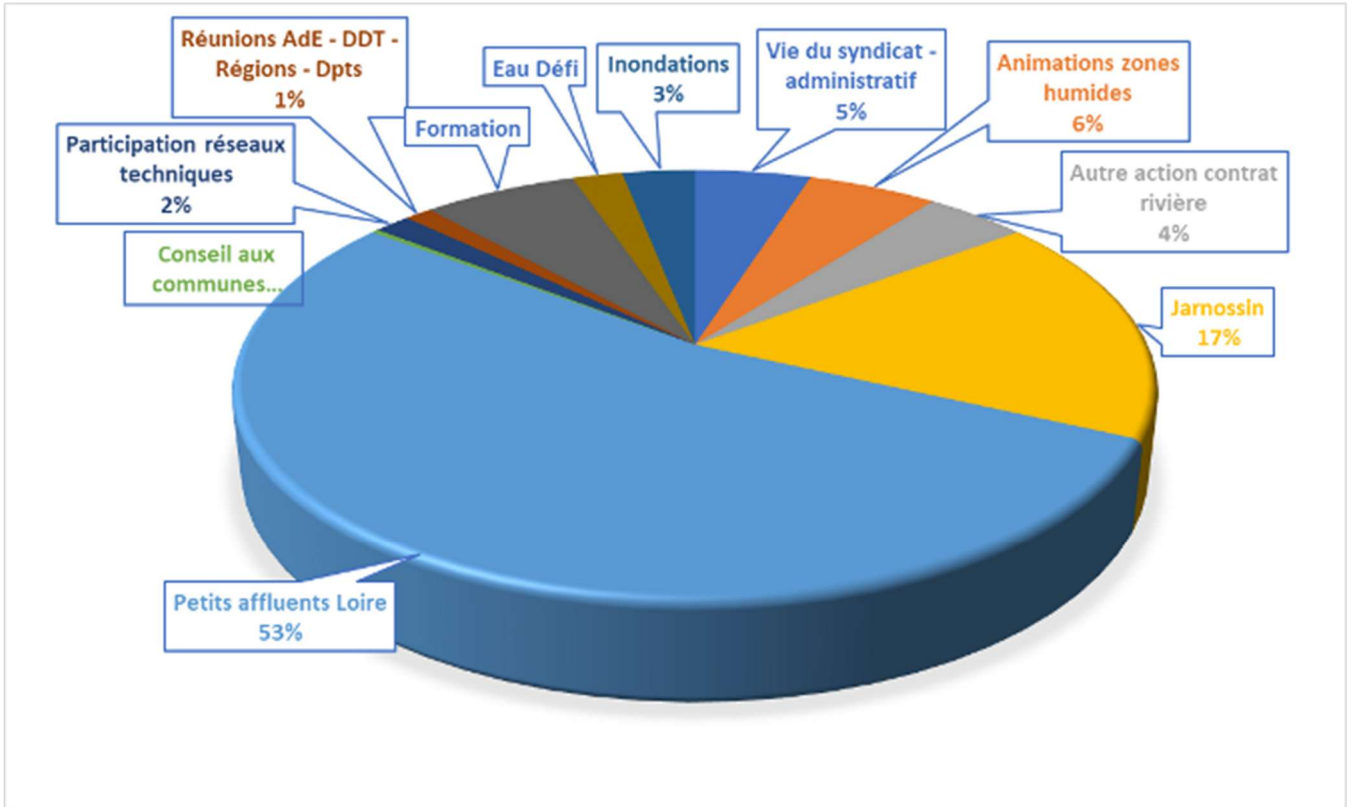
Technicien de rivière (J. Derigon) :



Secrétaire comptable (S. Defond) :



Technicien de rivière Jarnossin – Affluents de la Loire (C. Bernard)



Technicien de rivière 'Jarnossin' : mis à disposition à mi-temps sur le Jarnossin exclusivement (F. Paret)

➔ **Le comité de rivière :**

Le comité de rivière Sornin Jarnossin s’est réuni le 24 novembre 2025. Il a réuni 46 participants.

A l’ordre du jour de cette séance :

- Bilan des réalisations 2025
- Validation du prévisionnel 2026
- Avancement de la démarche Eau’Défi et présentation de la stratégie d’adaptation élaborée par les acteurs

Le compte rendu de ce comité est disponible sur le site internet www.symisoa.fr (rubrique TELECHARGEMENT)

➔ **Les autres actions d’animation en 2025 :**

▪ **La démarche Eau’Défi**

Cette démarche a pour objectif de définir une stratégie d’adaptation de la gestion de l’eau face au changement climatique sur les bassins Sornin et Jarnossin, dans un processus de co-construction avec les acteurs.



La démarche Eau’Défi est portée par le SYMISOA en étroite collaboration avec les communautés de communes du territoire. Elle fait appel à des spécialistes de la concertation et de la médiation et à des experts techniques (association d’une prestation d’accompagnement au dialogue territorial et d’une étude HMUC – Hydrologie Milieux Usages Climat -adaptée aux bassins Sornin et Jarnossin).

L’année 2023 a été consacrée au lancement du dialogue territorial. Elle a permis de mobiliser les acteurs locaux, de constituer le comité de suivi (comité constitué de 50 personnes volontaires pour représenter les acteurs locaux) et d’affiner le cahier des charges de l’étude HMUC adaptée aux bassins Sornin Jarnossin.

L’année 2024 a été consacrée à la phase d’élaboration et de partage du diagnostic entre acteurs, basé sur les éléments produits par l’étude HMUC et sur le travail de vulgarisation et d’animation conduit avec les prestataires.

Par ailleurs, une présentation régulière de l’avancée de la démarche a été faite en conseil communautaire ou bureau des maires des communautés de communes membres du SYMISOA.

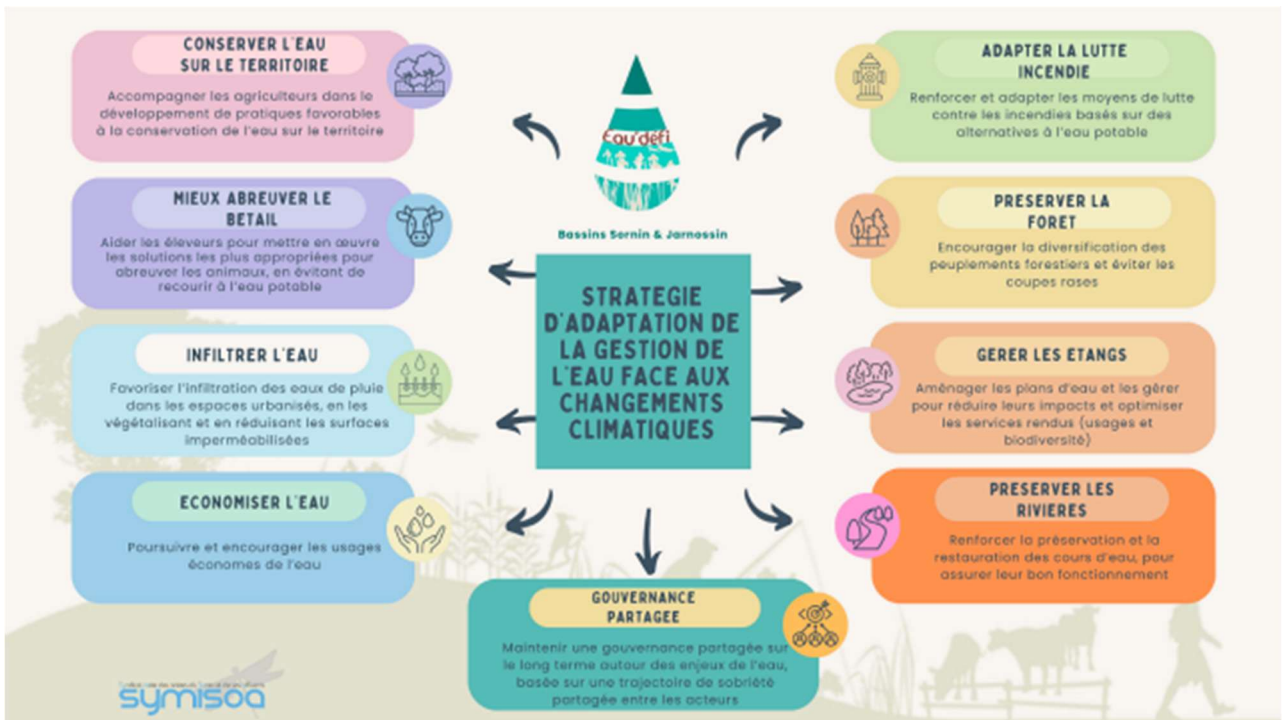
L’année 2025 a été consacrée au travail prospectif (élaboration de la stratégie et du programme d’action) :

- Comité de suivi du 22/01/2025 : se projeter à l’horizon 2050 pour identifier ce vers quoi il est souhaitable de tendre au regard du diagnostic posé et des effets attendus du changement climatique sur le territoire
- Comité de suivi du 11/02/2025 : quelles orientations suivre pour se rapprocher de la vision souhaitable du territoire à l’horizon 2050 définie précédemment
- Comité de pilotage du 04/03/2025 : positionnement sur les orientations proposées par le comité de suivi → globalement toutes les orientations ont été retenues, à l’exception de celles qui n’entraient pas dans le champ de compétences des collectivités locales et de celles qui n’apparaissaient pas réalistes à moyen terme.
- Comité de suivi du 17/06/2025 : retour du positionnement du comité de pilotage, présentation des principales conclusions de l’analyse HMUC et consolidation des orientations retenues (priorisation / nécessité de fixer des objectifs sur les volumes prélevés ?) → les acteurs se sont très largement positionnés en faveur de la définition d’objectifs de volumes prélevables et de la fixation de valeurs favorables à la préservation des milieux naturels.
- Comité de pilotage du 07/07/2025 : restitution des réflexions du comité de suivi, validation de la stratégie, identification des partenaires à mobiliser pour traduire la stratégie en programme d’action, examen de l’opportunité de définir des volumes prélevables et organisation de la suite de la démarche.



L'ensemble des restitutions des réunions du comité des acteurs sont disponibles sur le site www.symisoa.fr (rubrique NOS ACTIONS → EAU DEFI → COMITE DE SUIVI)

Cette démarche se poursuit en 2026 par la finalisation d'un programme d'action pour la période 2027-2029, traduisant la stratégie adoptée.



Synthèse de la stratégie élaborée avec les acteurs, et validée par le comité de pilotage.

▪ Poursuite des coopérations sur la thématique des conséquences du changement climatique sur la ressource en eau

En complément de la démarche Eau’Défi spécifique aux bassins du Sornin et du Jarnossin, le SYMISOA s’implique dans de nombreuses actions en cours :

- Participation aux comités départementaux de gestion de la ressource en eau (‘comités sécheresse’), animés par les DDT 42, 71 et 69. Ces réunions – qui peuvent être hebdomadaires en période de tension sur la ressource – participent aux prises de décision des préfets pour la rédaction des arrêtés de restriction des usages.
- Suivi des rivières en période d’étiage et enregistrement des secteurs en assec.
- Etude ‘ressource’ du Département de Saône et Loire, intégrant la globalité des bassins limitrophes comme le Sornin.
- Projet Charol’N : étude de l’évolution des taux de nitrates dans les rivières du Charolais en partenariat avec la Chambre d’Agriculture de Saône et Loire et Agro Dijon. Deux points font l’objet de prélèvements par le SYMISOA puis d’analyses hebdomadaires sur le bassin du Sornin depuis fin 2023. Selon les résultats obtenus, un de ces sites pourrait être instrumenté pour un suivi en continu. L’objectif est de comprendre le phénomène afin de pouvoir proposer des moyens de réduire les transferts de nitrates dans les rivières et d’éviter un classement en zone vulnérable du territoire.
- Communication grand public / participation à des conférences sur le thème de l’eau et du changement climatique : articles dans la presse écrite, intervention au lycée de Ressins, participation à des colloques pour expliquer la situation locale et les démarches engagées (séminaire Eau en Clunisois, ciné débat à Charlieu, conférence sur les rivières à Chauffailles...), réalisation d’une exposition sur la démarche Eau défi présentée à la foire de Charlieu en novembre 2025.
- Participation à l’atelier « étude HMUC Loire » organisé par l’Agence de l’Eau Loire Bretagne en mai 2025, afin de contribuer au travail prospectif du comité de bassin Loire Bretagne, ainsi qu’à l’atelier HMUC organisé par le DREAL AURA en décembre 2025.
- Intervention lors du webinaire ‘résilience eau’ de la DREAL AURA le 2 décembre 2025.

▪ Coordination avec la démarche du Contrat Territorial Plaine Alluviale de la Loire

Les principaux petits affluents de la Loire récemment intégrés au périmètre du syndicat (le Merdasson, la Touze, Les Riollots et la Besse) étaient jusqu’en 2025 rattachés au contrat territorial Plaine Alluviale de la Loire, animé par l’EPL (Etablissement Public Loire). Ce contrat était en phase de bilan à mi-parcours en 2025, bilan auquel le SYMISOA a participé lors des différents comités de pilotage et ateliers.

D’un commun accord avec les communautés de communes de Semur en Brionnais et de Marcigny et en concertation avec l’EPL, le SYMISOA a sollicité l’Agence de l’Eau pour le rattachement de ces petits affluents au CT Sornin Jarnossin à l’occasion du bilan mi-parcours du contrat Sornin Jarnossin qui aura lieu en 2026. Cette intégration apportera plus de cohérence sur le territoire du SYMISOA (cohérence d’intervention, de calendrier, de gouvernance...) et permettra d’optimiser les financements. L’Agence de l’Eau a répondu positivement à cette demande.

▪ **Présentation du SYMISOA auprès des nouvelles collectivités membres**

- Intervention en conseil communautaire de Marcigny en septembre 2025.
- Rencontre des communes côté ‘petits affluents de la Loire’ : interventions dans une partie des conseils municipaux et rendez-vous avec les maires et le nouveau technicien de rivière (Cyril Bernard) en charge du secteur
- Rencontre des élus du bassin du Jarnossin en binôme pour assurer le passage de relais entre Charlieu Belmont Communauté et le SYMISOA (François Paret et Cyril Bernard)
- Rencontre avec Roannaise de l’Eau concernant la gestion du Jarnossin sur la commune de Coutouvre.

▪ **Les démarches de concertation pour la mise en œuvre du contrat de rivière**

- Réunions de travail avec les partenaires techniques
 - DDT, OFB, Agence de l’Eau, Conseils Régionaux et Conseils Départementaux sur le PDM (Programme De Mesures) et les PAOT (Plans d’Action Opérationnels Territorialisés), l’Etat des Lieux 2025, les comités départementaux de gestion de l’eau, la stratégie « mesures compensatoires », la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, la conférence des acteurs des milieux naturels 42.
 - FDPPMA pour le suivi piscicole, les actions de renaturation et le programme de sensibilisation des scolaires
 - Les CEN (Conservatoires d’Espaces Naturels) pour la mise en œuvre des opérations de sensibilisation des élus sur la thématique « zones humides »
 - La SHNA (Société d’Histoire Naturelle d’Autin), FNE 42 (France Nature Environnement) et la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) pour le programme de restauration des mares
- Rencontre des propriétaires et des exploitants pour négocier et préparer les travaux de mise en défens, de restauration des mares et de rétablissement de la continuité écologique.
- Participation aux réunions et rendez-vous sur le projet de renaturation de la Genette à La Clayette, sur l’ENS (Espace Naturel Sensible) du Mont St Rigaud qui porte sur la zone des sources du Sornin, sur le site du plan d’eau de Belmont de la Loire.
- Début du parcours de terrain des petits affluents de la Loire pour prendre connaissance du territoire afin d’être en mesure de proposer un programme d’action d’ici fin 2026. Rencontres avec les premiers riverains.

▪ **L’animation du comité syndical du SYMISOA**

7 réunions du comité syndical en 2025.

▪ **La participation à la concertation sur les projets d’urbanisme**

Participation à la concertation pour l’élaboration du prochain SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Roannais, qui couvre la partie Loire du bassin Sornin/Jarnossin, suivi de la finalisation du PLUi de la Communauté de communes Saône Beaujolais (partie Rhône du bassin du Sornin),

participation aux réflexions dans le cadre du COT (Contrat d’Objectif Territorial) Brionnais, participation à l’élaboration du règlement de boisement de la commune d’Arcinges.

▪ **Le suivi des projets d’assainissement des communes**

Les communes suivies en 2025 :

- En Saône et Loire : Iguerande
- Dans la Loire : St Denis de Cabanne, Le Cergne, Ecoche, Sevelinges, St Nizier/Charlieu.
- Aucune réunion de projet suivie dans le Rhône en 2025 (absence de projet en cours).

▪ **Le suivi de la gestion AEP sur le bassin versant**

Participation aux assemblées générales du SIEVS (syndicat des eaux de la vallée du Sornin, principale structure gestionnaire de l’eau potable sur le bassin versant), et concertation avec les autres gestionnaires AEP dans le cadre de la démarche Eau’Défi (SIE des Grosnes et du Sornin, communes autonomes de Chauffailles et La Clayette, et service EAU de Charlieu Belmont Communauté).

▪ **L’animation auprès du monde de la pêche**

Le SYMISOA répond autant que possible aux invitations des AAPPMA locales. En 2025, la Gaule de Chauffailles et les Amis du Sornin ont sollicité le syndicat pour leur assemblée générale.

▪ **La participation aux réseaux techniques, aux sollicitations des partenaires, aux colloques en lien avec les activités du syndicat**

La cellule animation poursuit son implication dans différents réseaux :

- Cellules ASTER 42 et 71
 - Le 11 décembre, le SYMISOA a accueilli une journée ASTER 42, avec l’animation d’une visite des travaux réalisés sur le Bézo à Charlieu
- Groupe de travail SNAP 71 (Stratégie Nationale des Aires Protégées) : 2 petits affluents du Sornin sont ciblés en Saône et Loire pour la préservation de l’écrevisse à pattes blanches
- Groupes de travail ‘plantes invasives’ (42 et 69)
- Démarches zones humides (avec le CEN Bourgogne et le CEN Rhône Alpes)
- ARRA², RGMA (réseau rivières Bourgogne Franche Comté)
- Comités sécheresse des 3 départements
- Groupes de travail ‘continuité’ organisés par les DTT et les départements
- Réseau de suivi de la qualité des cours d’eau du Département de la Loire
- Diverses réunions organisées par l’Agence de l’Eau

LES OPERATIONS REALISEES EN 2025

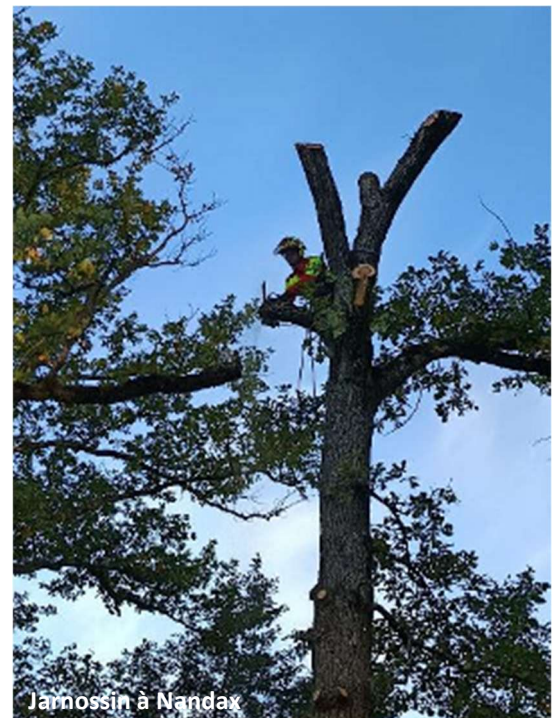
➤ Entretien des cours d'eau (action B111 du contrat de rivière)

L'entretien des secteurs à enjeux humains et des secteurs précédemment aménagés par le SYMISOA a été réalisé par l'équipe rivière. Ces travaux nécessitent un temps de travail grandissant, du fait des conditions climatiques qui deviennent plus difficiles et qui fragilisent les arbres, et des linéaires de cours d'eau mis en défens précédemment, sur lesquels le SYMISOA intervient pour les grosses opérations de maintenance (arbres tombés sur des clôtures, abreuvoirs ou passerelles abîmés, déplacement du cours d'eau nécessitant d'adapter les aménagements...).

Des interventions ont eu lieu sur :

- le Sornin à La Chapelle/Dun, St Maurice les Châteauneuf, Charlieu, St Martin de Lixy, Chassigny/Dun, St Racho et ainsi que sur la partie amont à Propières et St Igny de Vers.
- le Chandonnet à Pouilly, Mars et Chandon.
- le Bézo à St Bonnet de Cray, Ligny en Brionnais et Charlieu.
- le Botoret à St Denis de Cabanne, Maizilly et Chauffailles
- Les Magourcines à St Bonnet de Cray
- Le Jarnossin à Nandax

L'équipe du SYMISOA intervient également désormais pour l'entretien de la digue du Bézo (fauche des parements de la digue, désherbage du drain et reprise des dégradations : trous réalisés en surface par des chiens).



➡ Protection des berges et reconstitution de la ripisylve (action B112 du contrat de rivière)

Poursuite des aménagements sur les Equetteries :

- Pose de clôtures, aménagement de passerelles et d'abreuvoirs sur les Equetteries à St Edmond
- Plantations durant l'hiver sur les secteurs aménagés en 2024 : les Magourcines et les Planchettes à St Bonnet de Cray et Charlieu.



L'équipe rivière a ainsi installé en 2025 :

- 1700ml de clôtures,
- 10 points d'abreuvement : 2 pompes à nez, 7 rampes aménagées et 1 bac alimenté en gravitaire à partir d'une mare restaurée,
- 2 passerelles et 1 gué temporaire
- Plantation de 2140 plants sur les Equetteries (tronçon aval sur St Bonnet/Charlieu).



🔄 Restauration des mares (action B321 du contrat de rivière 2024-2029)

L'année 2025 a été l'occasion de lancer le programme de restauration de mares sur les bassins du Sornin et du Jarnossin. Ces travaux offrent de multiples bénéfices : amélioration de la disponibilité de l'eau dans les prairies pour l'abreuvement du bétail, réduction de la pression d'abreuvement et d'accès du bétail sur les cours d'eau, ralentissement du grand cycle de l'eau et préservation de la biodiversité.

Cette action est menée en partenariat avec FNE42 et la SHNA, qui se chargent des diagnostics avant travaux, puis des suivis post-travaux. Les travaux sont réalisés en régie par l'équipe rivière du SYMISOA : curage, reprofilage des berges, clôture et installation d'un système d'abreuvement.

22 mares ont été restaurées en 2025 sur les communes de St Edmond (71) et Villers (42) .



➤ **Restauration de la continuité écologique sur le bassin du Jarnossin** (action B115-2 du contrat de rivière 2024-2029)

Deux buses situées au lieu-dit chemin Cortant, sur un chemin communal entre Villers, Cuinzier et Jarnosse, provoquaient une rupture de la continuité écologique du Jarnossin. Elles ont été supprimées et remplacées par un pont en U retourné laissant libre le fond du cours d'eau.



➤ **Sensibilisation à la préservation des zones humides** (action B121 du contrat de rivière)

Organisation de 4 animations destinées aux élus du territoire, en binôme SYMISOA et CEN Rhône Alpes ou CEN Bourgogne :

22/09/2025 : Varennes/Dun

26/09/2025 : Chassigny/Dun

29/09/2025 : Charlieu

30/09/2025 : Pouilly/Charlieu (annulée par manque d'inscrits)

Au global, une quinzaine d'élus ont participé à ces animations, avec un temps en salle et une sortie terrain.



➤ **Lutte contre les ragondins** (action B13 du contrat de rivière)

Poursuite du partenariat avec les fédérations de chasse et les piégeurs, pour organiser des campagnes de piégeage, rémunérer les piégeurs en Saône et Loire et prêter des cages aux piégeurs locaux sur demande.

594 ragondins ont été capturés et détruits sur les bassins versants du Sornin parties Saône et Loire et Rhône de la campagne 2024-2025 (données Loire non connues). Ce chiffre est en légère baisse par rapport à la campagne précédente.

➔ Réseau de suivi des débits (action B31 du contrat de rivière)



Station hydrométrique sur le Bézou à Charlieu

Poursuite de l’exploitation du dispositif composé de 3 stations de suivi automatiques qui fait l’objet d’un contrat de maintenance et d’un contrat d’abonnement à la plateforme de mise à disposition et de stockage des données, et mise en service d’une nouvelle station sur le Bézou aval qui permet de suivre l’hydrologie de ce cours d’eau et de surveiller les niveaux d’eau atteints sur la digue à Charlieu.

La plateforme de suivi est accessible à l’adresse suivante : <https://ceneau.com/app/fr/superviseur/> Elle donne accès en temps réel aux hauteurs d’eau et aux températures (contacter le SYMISOA pour les codes d’accès).

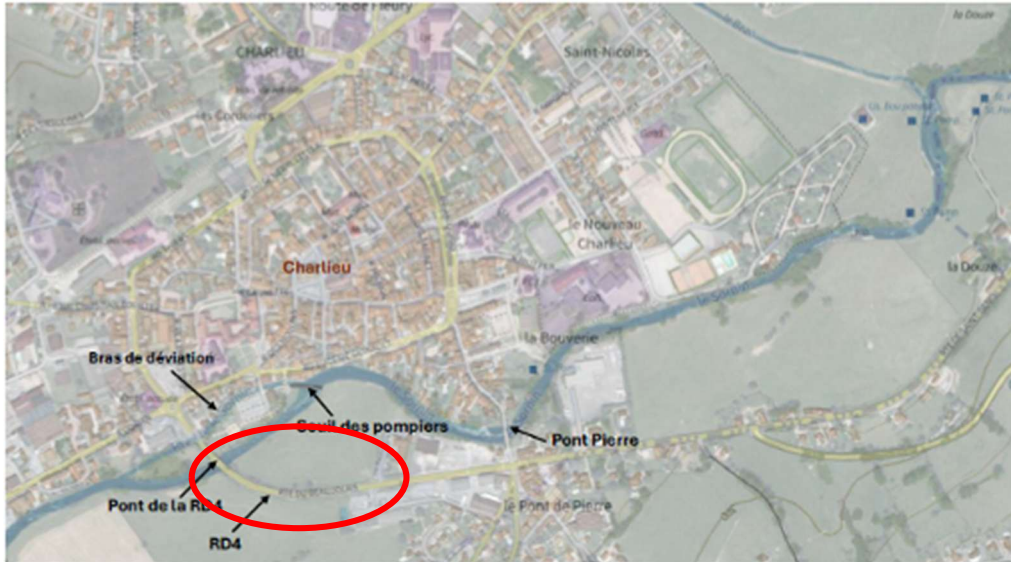
Des travaux d’adaptation des stations ont été réalisés en 2025 (meilleur calage à l’étiage + fiabilisation des sondes de température).

Le service hydrométrie de la DREAL a réalisé une visite des stations du réseau du SYMISOA en 2025 : les équipements en place et la qualité du suivi des équipements vont conduire la DREAL à faire remonter les données locales dans Vigicrue courant 2026. Elles seront donc accessibles à tous via le portail Vigicrue. La station sur le Sornin à La Chapelle/Dun va par ailleurs être totalement intégrée au réseau DREAL, et bénéficiera à ce titre d’un modèle permettant de faire de la prévision sur plusieurs heures. Un nouvel outil utile pour gérer le risque inondation sur le territoire.

➔ Etude de l’impact hydraulique de la RD4 à Charlieu (action B22 du contrat de rivière)

Un complément d’étude hydraulique à partir du modèle élaboré pour le projet de renaturation du Bézou à Charlieu avec mise en recul de la digue a été lancé en 2024, en collaboration avec les services du Département de la Loire.

Il s’agissait d’étudier la faisabilité d’un aménagement du remblai routier de la RD4 au niveau du centre de Charlieu pour réduire les niveaux d’eau dans certaines rues de Charlieu en cas de crue majeure.



Plusieurs scénarios ont été analysés : aucun ne permet de réduire de manière significative la zone inondée dans le centre de Charlieu. Les investigations ne seront donc pas poursuivies.

➤ **PEP Roanne&Forez : Prévention des Inondations** (démarche menée en complément du contrat de rivière)

Le SYMISOA s'est inscrit en 2025 dans la démarche PEP Roanne Forez (Programme d'Etude Préalable à un PAPI – Programme d'Action de Prévention des Inondations), animé par l'Etablissement Public Loire.

Ce programme débutera en 2026 pour 2 ans, et proposera des actions d'étude, de sensibilisation, de formation et de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes face au risque inondation. Il permettra de mobiliser des fonds nationaux (Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs) et européens (FEDER). Les communautés de communes membres du SYMISOA

L'année 2025 a été consacrée à la préparation du programme du PEP (ateliers de concertation, comités techniques et comités de pilotage).

LES ACTIONS DE COMMUNICATION-SENSIBILISATION REALISEES EN 2025

Toute l’année : [mise à jour du site internet](http://www.symisoa.fr) du SYMISOA : www.symisoa.fr

Actualisation régulière du site, avec diffusion d’une [newsletter](#) (5 newsletters diffusées en 2025)

Janvier 2025 : [Une journée de sensibilisation « rivières » en entreprise.](#)

Une cinquantaine de salariés touchés au sein de l’entreprise Chavany TP.



Avril 2025 : [participation au festival ‘le vol des cigognes’](#)

Organisation d’une exposition photo itinérante mettant en valeur la biodiversité de nos rivières (environ 300 visiteurs sur 4 sites),

et animation d’une balade commentée sur le tronçon restauré du Sornin à Pouilly : création d’une frayère à brochets et restauration des berges (10 participants).



Mai 2025 : [Participation à la Fête de la nature](#), organisée par l’association Terre&Nature. Visite guidée du chantier du Bézo. 14 participants.

Juin 2025 : [Visite technique pour les élus](#) → transformation de la cour d’école de St Denis de Cabanne (désimperméabilisation, végétalisation)

Plus de 20 participants représentant une quinzaine de communes.





Juin 2025 : Organisation d'une étape **d'itinérances douces en bords de Loire 2025**, sur le sentier du Bézo à Charlieu, avec découverte des travaux réalisés. Une quarantaine de participants.

Animations scolaires :

36 demi-journées d'animations réalisées dans 18 écoles du territoire, auprès de 413 enfants.



Octobre 2025 :

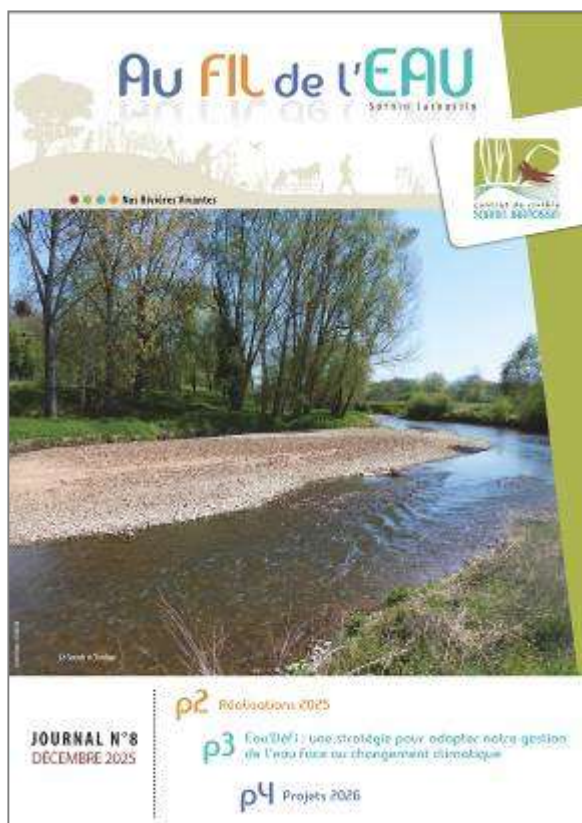
Diffusion d'une **page d'actualité du contrat de rivière** à l'ensemble des communes du bassin, pour intégration dans les bulletins municipaux.

Octobre 2025 : accueil d'une **réunion de la Commission Allier Loire Amont** du Comité de Bassin Loire Bretagne à Charlieu. Organisation d'une visite commentée des travaux réalisés sur le Bézo à Charlieu l'après-midi.

Novembre 2025 : **stand sur la foire de Charlieu**

Présentation d'une exposition sur la démarche Eau'Défi



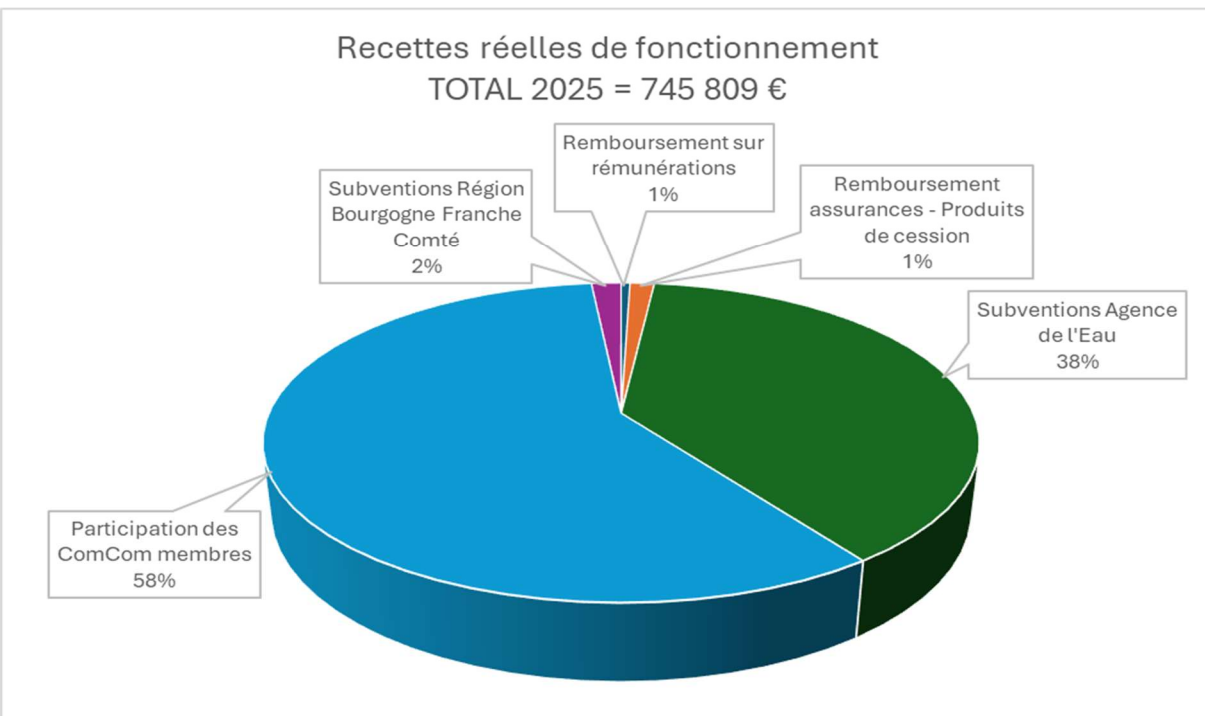
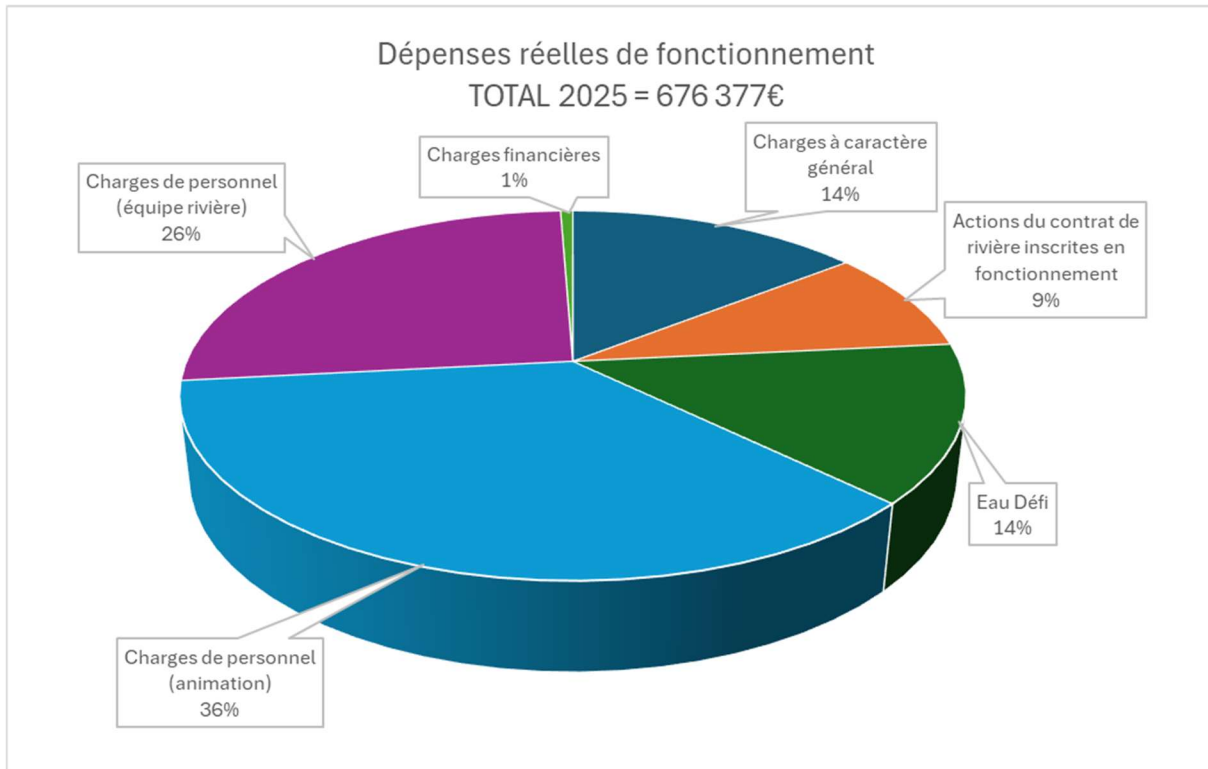


Décembre 2025 :

Sortie du **8ème numéro du bulletin d'information** du contrat de rivière Sornin Jarnossin « Au fil de l'eau ».

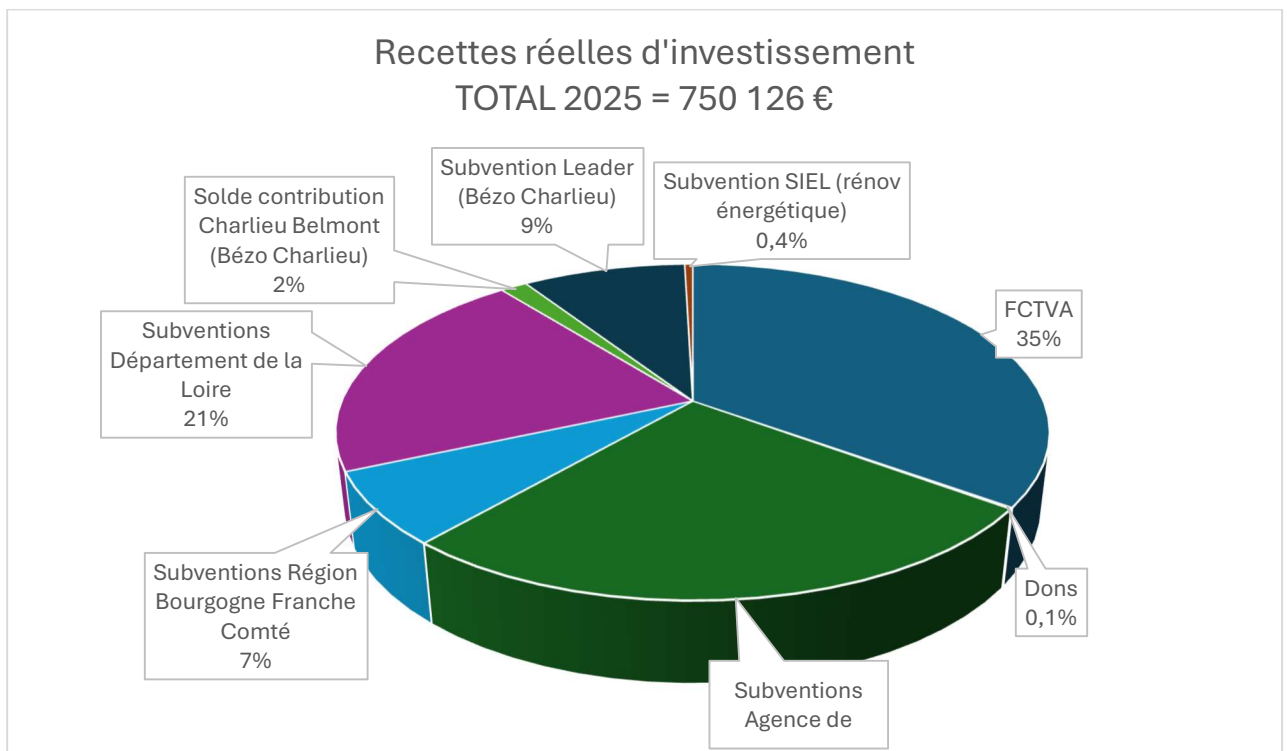
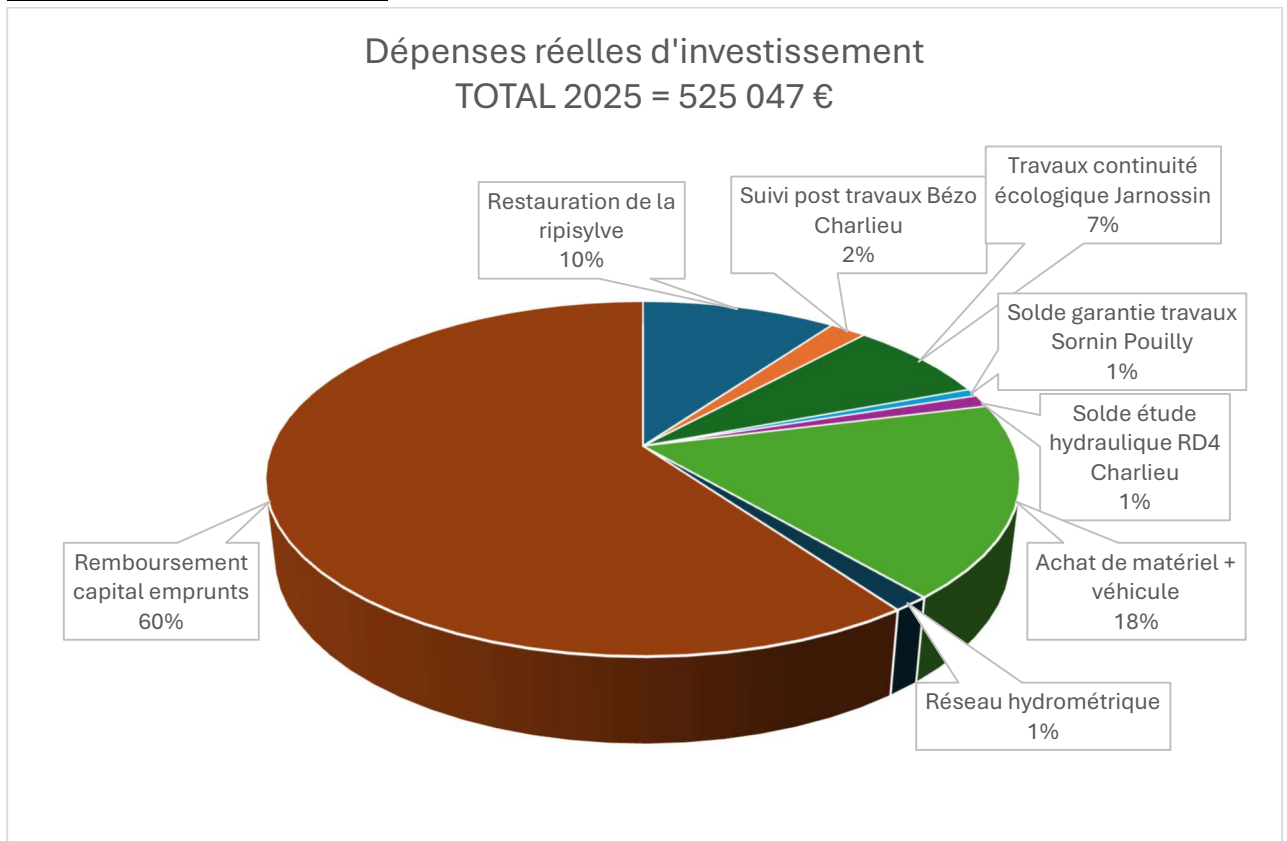
BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les actions du contrat de rivière inscrites en fonctionnement comportent certaines études (Démarche Eau'Défi, suivis qualité, complément d'étude hydraulique à Charlieu), les travaux de restauration des mares, les dépenses de communication, le fonctionnement du réseau de suivi hydrologique, l'indemnisation des captures de ragondins en Saône et Loire ainsi que les petites fournitures des travaux réalisés par l'équipe. Le coût de l'équipe rivière correspond également intégralement à des travaux inscrits au contrat de rivière.

SECTION D'INVESTISSEMENT



Un emprunt court terme de 1 200 000€ a été contracté en 2023, pour financer les travaux sur le Bézo à Charlieu, en attente d'encaissement des subventions attribuées et des participations de Charlieu Belmont Communauté et de la commune de Charlieu pour ce projet. Il a été remboursé à hauteur de 900 000€ en 2024. Le solde l'a été sur l'exercice 2025.

Détail du coût et du plan de financement des actions terminées en 2025 :**➤ Programme d'entretien 2025**

Dépenses réalisées (exercice 2025) :	72 133€ TTC
Plus de subventions sur l'entretien	
Autofinancement :	72 133 € (100%)

➤ Restauration de la ripisylve sur le ruisseau des Equetteries (1500ml de berge)

Dépenses réalisées (exercices 2023, 2024, 2025) :	62 818€ HT
- Agence de l'eau :	42 196€ (67%)
Conseil Départemental 42 :	7 358€ (12%)
Autofinancement :	13 264€ (21%)

SUBVENTIONS

➤ Restauration de la continuité écologique du Jarnossin (buses chemin Cortant)

Dépenses réalisées (exercice 2025) :	38 500 € HT
- Agence de l'eau :	26 942 € (70%)
- Région BFC :	3 850€ (10%) (solde à percevoir)
Autofinancement :	7 700 € (20%)

SUBVENTIONS

➤ Restauration des mares – tranche 1 : travaux 2025 (20 mares)

Dépenses réalisées (exercices 2025) :	64 850 €HT
- Agence de l'Eau :	51 640€ (79.6%)
Autofinancement :	13 210 € (20.4%)

SUBVENTIONS

➤ Fonctionnement et évolution du réseau de suivi des débits 2025

Dépenses réalisées (exercice 2025) :	11 060 €HT
- Agence de l'Eau :	4 107 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	6 953 € (62.9 %)

SUBVENTIONS

➤ Etude hydraulique du remblai de la RD4 à Charlieu

Dépenses réalisées (exercices 2024 et 2025) :	21 128 €HT
Autofinancement :	21 128 € (100 %)

PERSPECTIVES 2026

TRAVAUX :

- Travaux d'entretien des rivières (secteurs à enjeux humains et secteurs préalablement aménagés).
- Poursuite des travaux de mise en défens et restauration de la ripisylve sur les Equetteries à St Edmond, et sur le Fond Bonnet à Nandax.
- Lancement de l'étude PRO et procédure administrative pour l'effacement du seuil de la Douze à Charlieu, et début des travaux sur les 2 ouvrages situés au Pont des Rigoles à Tancon.
- Programme de restauration des mares : diagnostic et travaux sur une vingtaine de mares en Saône et Loire.
- Lancement de l'étude PRO et DLE pour la renaturation de la Genette à La Clayette (sous réserve de l'acquisition foncière nécessaire par la commune).
- Etude niveau esquisse en interne des projets de restauration du Jarnossin (centre équestre) et Grand Etang, afin de statuer sur leur inscription au programme 2027-2029.
- Surveillance et entretien de la digue du Bézo à Charlieu

ETUDES ET COMMUNICATION :

- Préparation de l'Accord de Territoire 2027-2029 qui doit être déposé en novembre 2026, en intégrant les petits affluents de la Loire récemment intégrés au périmètre du SYMISOA.
- Dernière année de mise en œuvre de la démarche territoriale globale d'adaptation au changement climatique Eau'Défi : l'objectif est de finaliser le plan d'action et de l'inscrire dans l'Accord de Territoire 2027-2029.
- Poursuite de l'implication dans la démarche Charol'N portée par la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire (prélèvements hebdomadaires + participation aux comités de pilotage et réunions de travail).
- Diagnostic hydrobiologique des petits affluents de la Loire (Merdasson, Touze, Riolllets et Besse).
- Poursuite des animations 'zones humides' auprès des élus avec les CEN RA et CEN B.
- Lancement des réflexions concernant le devenir de l'étang de Cadolon après les élections de mars 2026.
- Programme spécifique d'information-sensibilisation des nouveaux élus : GEMAPI et Eau Défi
- La future stratégie foncière devra notamment intégrer les conclusions de l'étude HMUC et la stratégie issue de la démarche Eau'Défi. Le prévisionnel envisagé initialement au contrat (élaboration de la stratégie en 2025-2026) était donc un peu prématuré. L'objectif de l'année 2026 est de constituer un comité de pilotage 'stratégie foncière' en fin d'année, et de réaliser une 1ère synthèse cartographique des enjeux, après le rendu final de l'étude HMUC.
- Poursuite des actions de communication : site Internet, bulletin d'information annuel, programme d'animations auprès des scolaires, et animations grand public...
- Lancement du PEP Roanne&Forez : démarrage de l'étude hydraulique (secteurs de Marcigny et Iguerande), lancement des diagnostics de vulnérabilité des habitations situées en zone inondable, accompagnement des nouveaux élus sur la gestion des risques (PCS-PICS)

A Pouilly/Charlieu, le 23/02/2026

Le Président, Michel LAMARQUE

